

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 mars 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 128 membres.

• **Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Olivier AGULLO - Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Roland BLUM - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - René CANEZI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Frédéric DUTOIT - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Gilles PAGLIUCA - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER - PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA.

• **Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Mireille BALOCCO représentée par Jérôme ORGEAS - Jean-luc BENNAHMIA représenté par Marie-Thérèse MINASSIAN - Alexandre BIZAILLON représenté par Marie-Madeleine PANCHETTI - Olivier BLANC représenté par André ESSAYAN - Jean-Louis BONAN représenté par Jacqueline MAURIC - Sylvia BONIFAY représentée par Pascal GILLET - Joëlle BOULAY représentée par Jean-Pierre FOUQUET - Xavier CACHARD représenté par Jean-Marc BENZI - Gérard CHENOZ représenté par Maxime TOMMASINI - Eric DI MECO représenté par Myriam SALAH-EDDINE - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Jacqueline DURANDO représentée par Christophe LOPEZ - Joël DUTTO représenté par Haouaria HADJ CHICK - Vincent GOMEZ représenté par Antoine LORENZI - Laurence JOUANDON représentée par Martine GOELZER - Mourad KAHOUl représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Alain LAURENS représenté par Guy PONTOUS - Christophe MADROLLE représenté par Pierre SEMERIVA - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Patrick BORE - Martine MATTEI représentée par Frédéric OUNANIAN - Jean-Louis MOULINS représenté par Gilles PAGLIUCA - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Louis TIXIER représenté par Mireille FOURNERON - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL - Jocelyn ZEITOUN représenté par Samia GHALI - Karim ZERIBI représenté par Eugène CASELLI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

FCT 006-1854/10/CC

■ Approbation de la création d'Autorisations de Programme relatives à l'Environnement et aux Equipements Communautaires DEEAG 10/4271/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du Budget Primitif pour l'exercice 2010, il est proposé de créer des Autorisations de Programme pour un montant de 1 760 000 euros (Budget Principal – 101) correspondant au programme prévisionnel constitué des opérations ci-après :

SOUS	Objet	AP à voter	CP 2010	CP 2011	CP 2012 et suivants
POLITIQUE		En euros	En euros	En euros	En euros
B 410	Installation de panneaux photovoltaïques	1 000 000,00	200 000,00	200 000,00	600 000,00
	Schéma Directeur Equipements communautaires	50 000,00	50 000,00		
Total 1		1 050 000,00	250 000,00	200 000,00	600 000,00 euros
F 210	Etudes - Construction du cimetière de la Ciotat	500 000,00	70 000,00	430 000,00	
Total 2		500 000,00	70 000,00	430 000,00	
	Diagnostic environnemental des déplacements	60 000,00	40 000,00	20 000,00	
	Valorisation Energétique du Patrimoine	150 000,00	0,00	100 000,00	50 000,00
Total 3		210 000,00	40 000,00	120 000,00	50 000,00
Total Général		1 760 000,00	360 000,00	750 000,00	650 000,00

Et des Autorisations de Programme pour un montant de 500 000 euros (Budget Annexe - 107) correspondant au programme prévisionnel constitué des opérations ci-après :

SOUS	Libellé	AP à voter	CP 2010	CP 2011	CP 2012 et suivants
POLITIQUE		En euros	En euros	En euros	En euros
F 220	Rénovation du Crématorium	350 000,00	100 000,00	250 000,00	
	Equipements matériels mobiliers petits outillages matériels roulants	150 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total Général		500 000,00	150 000,00	300 000,00	50 000,00

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :
Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de faire approuver par le Conseil de Communauté, la création d'Autorisations de Programme pour un montant de 1 760 000 euros dans le cadre du Budget Principal (101) et pour un montant de 500 000 euros dans le cadre du Budget Annexe Crématorium (107).

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la création d'Autorisations de Programme d'un montant total de 1 760 000 euros dans le cadre du Budget Principal (101) et de 500 000 euros dans le cadre du Budget Annexe (107), réparties conformément aux dispositions ci-après :

Pour le Budget Principal (101) :

SOUS	Objet	AP à voter	CP 2010	CP 2011	CP 2012 et suivants
POLITIQUE		En euros	En euros	En euros	En euros
B 410	Installation de panneaux photovoltaïques	1 000 000,00	200 000,00	200 000,00	600 000,00
	Schéma Directeur Equipements communautaires	50 000,00	50 000,00		
Total 1		1 050 000,00	250 000,00	200 000,00	600 000,00
F 210	Etudes - Construction du cimetière de la Ciotat	500 000,00	70 000,00	430 000,00	
Total 2		500 000,00	70 000,00	430 000,00	
	Diagnostic environnemental des déplacements	60 000,00	40 000,00	20 000,00	
	Valorisation Energétique du Patrimoine	150 000,00	0,00	100 000,00	50 000,00
Total 3		210 000,00	40 000,00	120 000,00	50 000,00
Total Général		1 760 000,00	360 000,00	750 000,00	650 000,00

Pour le Budget Annexe (107) :

SOUS	Libellé	AP à voter	CP 2010	CP 2011	CP 2012 et suivants
POLITIQUE		En euros	En euros	En euros	En euros
F 220	Rénovation du Crématorium	350 000,00	100 000,00	250 000,00	
	Equipements matériels mobiliers petits outillages matériels roulants	150 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total Général		500 000,00	150 000,00	300 000,00	50 000,00

Article 2 :

Les crédits affectés à ces opérations seront inscrits au Budget Principal de la Communauté Urbaine – Sous-politiques : B 410, F 210 et G 410 – Nature : 2031 et 2315 – Fonction : 824, 026 et au Budget Annexe Crématorium(107) de la Communauté Urbaine – Sous-politique : F 220 – Nature : 2315 et 2184 dans le cadre du Budget Primitif 2010 .

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Finances et Budget

Jean-Pierre GIORGI

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI